

# Procès-verbal

*De la session extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne, tenue le 21 décembre 2009 à 20h00 à la salle municipale, 1380, Route 125 à Sainte-Julienne, lieu ordinaire des sessions et à laquelle sont présents :*

*Monsieur Jean-Pierre Charron, district 1*

*Monsieur Stéphane Breault, district 2*

*Madame Manon Desnoyers, district 3*

*Madame Jocelyne Larose, district 4*

*Monsieur Lucien Thibodeau, district 5*

*Madame Danielle Desrochers, district 6*

*Formant quorum, sous la présidence de son honneur le maire, Monsieur Marcel Jetté*

*Est présent, monsieur Claude Arcoragi, secrétaire-trésorier/directeur général*

## Ordre du jour

### Session extraordinaire du lundi 21 décembre 2009

#### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

**09-12X-595**

##### **1.1. Constat du quorum et Adoption de l'ordre du jour du lundi 21 décembre 2009**

*CONSIDÉRANT QUE le président de l'assemblée constate que le quorum est obtenu et a fait la lecture de l'ordre du jour.*

*Il est proposé par : Manon Desnoyers, district 3*

*Appuyé par : Jocelyne Larose, district 4*

*Est résolu que :*

*Que l'ordre du jour du 21 décembre 2009 est accepté et que l'assemblée est ouverte.*

*ADOPTÉE*

#### **2. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

**09-12X-596**

##### **2.1 Contrat de travail**

*Considérant que les contrats de travail de Monsieur Michel Moreau, Madame Sonia Rivest et de Monsieur Louis Lefebvre sont à échéance;*

*Il est proposé par: Jean-Pierre Charron, district 1*

*Appuyé par; Jocelyne Larose, district 4*

*QUE le Conseil mandate Monsieur Le Maire à entreprendre les négociations avec ces personnes afin de conclure des ententes pour leurs contrats de travail respectifs.*

*ADOPTÉE*

#### **3. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **4. TRAVAUX PUBLICS**

#### **5. HYGIÈNE DU MILIEU**

---

6. *AMÉNAGEMENT-URBANISME ET DÉVELOPPEMENT*

7. *LOISIRS ET CULTURE*

8. *PÉRIODE DE QUESTIONS*

9. *LEVÉE D'ASSEMBLÉE*

09-12X-597 9.1 *Levée de l'assemblée extraordinaire du 21 décembre 2009.*

*CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;*

*Il est proposé par : Manon Desnoyers, district 3*

*Appuyé par : Jocelyne Larose, district 4*

*Et résolu :*

*QUE l'assemblée extraordinaire du 21 décembre 2009 est levée.*

*ADOPTÉE*

*FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce 20 janvier 2010.*

*Claude Arcoragi  
Secrétaire-trésorier / directeur général*

*Marcel Jetté  
Maire*